

# LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



JANVIER / FEVRIER 2016

## SOMMAIRE :

Info Mairie .....	P 2
La vie des Commissions .....	P 6
La vie du village .....	P 9
La vie associative .....	P 12
Le portrait .....	P 14
Le dossier .....	P 15
A vos agendas .....	P 16



**R**etrouvez-nous sur Facebook!



Mairie de Saint-Aupre

## LE DOSSIER :

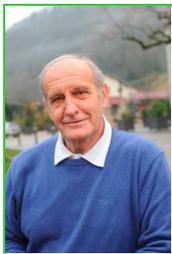
Rétrospective de l'année p 15

## LE PORTRAIT :

Le personnel des Services Techniques de Saint-Aupre p 14

Et n'oubliez pas de consulter notre site internet :  
[www.st-aupre.fr](http://www.st-aupre.fr)

## LE MOT DU MAIRE



Concitoyennes, concitoyens,  
2015 s'en est allé. «Une année qui finit est une pierre jetée au fond de la citerne des âges et qui tombe avec de fortes résonnances »(G Van Bosch). Attentats meurtriers, insécurité, chômage, désordres financiers, climatiques, tensions sociales sont autant de sujets qui font que nous voudrions oublier cette année 2015. Pour autant, ne tombons pas dans le catastrophisme, la sinistrose. Notre histoire nous enseigne que nous avons toujours trouvé les solutions, et que nous trouverons encore les clefs de la sortie de crise, le chemin de la réussite collective, le bonheur espéré et attendu.

La République ainsi que de nombreuses familles ont été cruellement touchées par les événements meurtriers, barbares, du 13 novembre, après ceux de janvier. John Locke écrit : « les actes des Hommes sont les meilleurs interprètes de leurs pensées funestes, idéologiques, fanatiques ». C'est bien vrai. Alors il nous faut dénoncer l'intolérable, l'insupportable atteinte au droit de vivre, à la liberté d'expression, d'entreprendre, de toucher au plus précieux : la jeunesse. Cette dernière, est le levain de l'humanité, elle est dans tout, elle est partout si on s'efforce de la voir, de l'accompagner, et non de la décimer, d'essayer de la réduire au silence comme certains voudraient le faire. Il est dit « que la jeunesse est la plus belle des fleurs », alors préservons-la, et pour longtemps !

2016 est arrivé sans bruit, juste le temps de s'installer, de prendre le relais... Le 16 janvier pour les vœux de la municipalité, nous vous espérons nombreuses, nombreux à ce rendez-vous traditionnel de début d'année. C'est le moment de dresser le bilan de l'année écoulée, de citer les projets en cours, de nous retrouver, d'échanger. Votre présence est un gage de confiance, d'encouragement aussi pour votre équipe municipale. Faciliter les conditions du vivre ensemble, d'être à votre écoute, de s'inscrire en l'avenir de Saint-Aupre sont les

bornes de navigation qui guident notre action sur un océan sociétal perturbant et perturbé.

Le 17 janvier sera comme chaque année un grand moment tant attendu, désiré, le traditionnel repas des aîné(e)s. Au menu : retrouvailles, échange de souvenirs, chansons... Nous devons à nos aînés attention, admiration. Ainsi, la présence d'une mixité intergénérationnelle à leur côté est le témoignage de nos remerciements, de notre respect, de notre amour. « Le passé est un phare, non un port », ne l'oublions pas !

Saluons la naissance du « REPERE », nouveau né de la commission vie associative et culturelle. Ce lieu de rencontres, d'échanges, d'expositions, de débats, est un laboratoire d'idées qui vous attend. La première pierre posée, bâtissons ensemble en fraternité ce lieu de vie citoyen. Faisons le grand grâce à notre implication citoyenne, en participant de façon active à son fonctionnement. Nous comptons sur vous pour vous approprier ce lieu et faire en sorte que bon nombre de saintaupriens le fréquente et l'apprécie !

Au 1er janvier 2016, notre plan d'occupation des sols (POS) est devenu caduc du fait de l'application de la loi ALUR de mars 2014. Nous voilà en Règlement National d'Urbanisme (RNU). Ce dernier fixe les nouvelles conditions d'instruction, d'attribution des autorisations d'urbanisme. Vous avez été destinataire d'une note d'information alors, si besoin, n'hésitez pas à nous solliciter.

A l'aube de cette nouvelle année, le conseil municipal et moi-même vous adressent nos meilleurs et sincères vœux pour 2016. Que cette année, vous, nous voit heureux, que la paix, l'amour, la santé et bien d'autres choses vous tiennent lieu de fortune, de sérénité.

Kant écrit : « que m'est-il permis d'espérer? ». A chacune, chacun son interprétation.

**Votre Maire, Pierre Durand**

## LISTE DES DELIBERATIONS

*Consultables en mairie aux horaires d'ouverture au public*

### Séance du 22 octobre 2015

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association AEJ pour remise en état du minibus.

- Décision modificative n°2 – virements de crédits

- Autorisation à donner à M. le Maire de signer une convention avec AEJ pour l'utilisation du minibus

- Demande de maîtrise d'ouvrage déléguée et de financement au Syndicat

des Energies du Département de l'Isère pour des travaux d'éclairage public.

- Transfert de la compétence PLU au Pays Voironnais.

### Séance du 4 décembre 2015

- Avis de la commune sur le projet de Schéma De Coopération Intercommunale (SDCI).

- **Arrêté n° 2015-65**- Abrogation de l'arrêté n° 25-2004 en date du 29 octobre 2004 portant sur la délivrance de permis de construire suite à la restitution d'alimentation en eau après les sécheresses de 2003-2004.

## ETAT CIVIL

### **Naissances**

Le 03 nov Nolan LINH DANG  
Les Vials

Le 8 nov Jade VOLPATO  
Le Village

Le 22 nov Rafaël LOPEZ  
Les Pelouses





**RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE POUR LES FILLES ET LES GARÇONS** Mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile au nom des parents.

Les enfants nés en 2000 doivent se faire recenser dans les trois mois qui suivent la date anniversaire de leurs 16 ans. Pour cela, il suffit de se présenter en

Le certificat de recensement vous sera demandé pour chaque examen ou concours et pour l'inscription au permis de conduire. Cette démarche facilitera également votre inscription automatique sur les listes électorales.

Le CCAS invite les aînés à partager le traditionnel repas le Dimanche 17 janvier à la Salle Polyvalente.

*« Pour ce qui est de l'avenir,  
Il ne s'agit pas de le prévoir,  
Mais de le rendre possible. »*

*Antoine de Saint-Exupéry*



**PIERRE DURAND,  
MAIRE DE SAINT-AUPRE**

**ET LE CONSEIL MUNICIPAL**

**ONT LE PLAISIR DE VOUS INVITER  
A LA CÉRÉMONIE DES VŒUX**

**LE SAMEDI 16 JANVIER 2016 À 11 HEURES  
A LA SALLE POLYVALENTE DE SAINT-AUPRE**

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE  
A VOUS-MÊME ET À VOS PROCHES**



Mairie de Saint-Aupre  
Tel : 04 76 06 01 06  
Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre  
Email : mairie-st-aupre@wanadoo.fr



## Elections régionales

Le 6 et 13 décembre derniers \*  
 \* avaient lieu les élections régionales. Avant de s'arrêter sur les résultats de la commune, petit rappel sur cette assemblée élue :

Malgré la nouvelle carte des régions, le nombre total de conseillers régionaux élus reste le même, soit 1757 dont **204 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.**

Ils sont élus pour six ans.

Néanmoins, il est prévu que la durée du mandat des conseillers régionaux élus en décembre 2015 soit réduite de neuf mois afin que les élections régionales suivantes puissent être organisées en mars 2021.

Les conseillers régionaux siègent au Conseil Régional et Lyon a été désignée comme la capitale de la nouvelle région Rhône-Alpes-Auvergne. Ce chef-lieu sera validé définitivement en Conseil d'État avant le 1er octobre 2016 par un décret.

La loi prévoit que le nouveau Conseil Régional adopte, avant le 1er juillet 2016, une résolution unique dans laquelle il se prononce sur le nom définitif de la région, le chef-lieu définitif de la région, l'emplacement de l'hôtel de la région, les règles de détermination des lieux de réunion des différentes instances de la région et sur le programme de gestion des implantations immobilières de la région.

La nouvelle grande région représente **13% du territoire métropolitain**. Elle occupe en France le **deuxième position** des régions métropolitaines en termes d'emplois, grâce à un regain d'activités ces dernières années, assez vigoureux pour lui assurer un niveau d'emploi aussi élevé aujourd'hui qu'avant la crise économique.

Les compétences des régions :

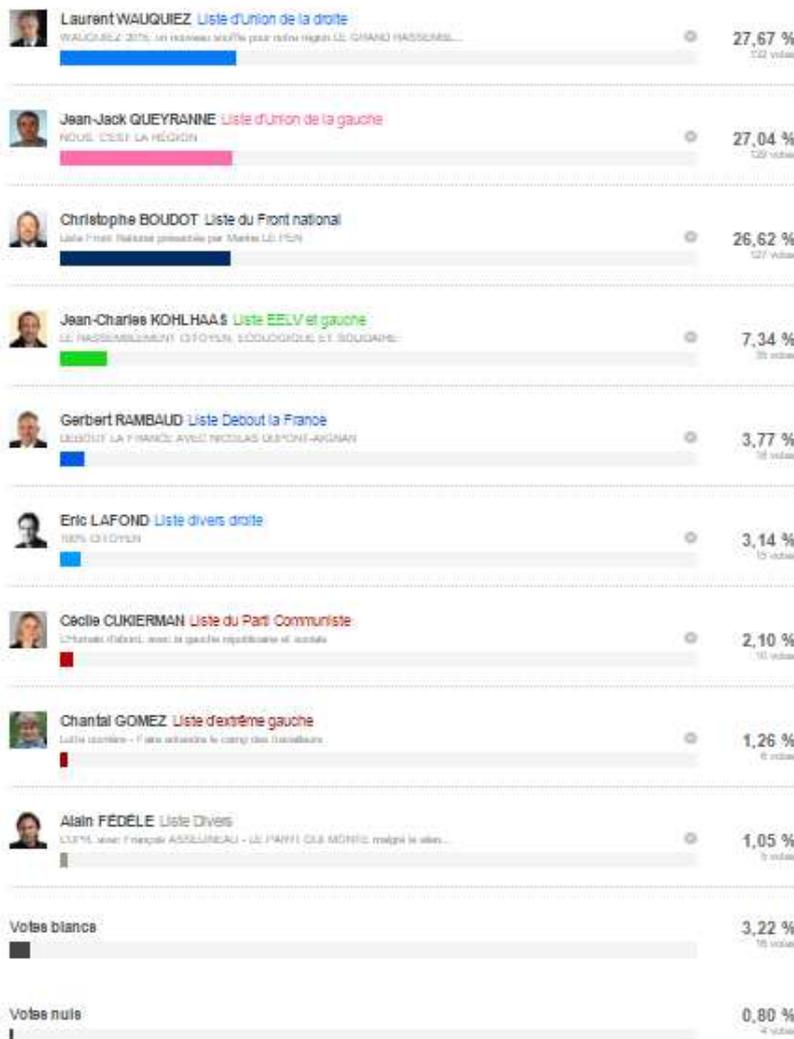
- \* élaboration du schéma régional pour le développement économique, l'innovation et l'internationalisation, la coordination des actions économiques et l'animation des pôles de compétitivités ;
- \* aide aux entreprises ;
- \* gestion des aéroports et ports ;
- \* gestion des infrastructures liées au développement et à l'emploi ;
- \* organisation des transports inter-urbains ;
- \* pilotage des politiques de transport TER et scolaire ;
- \* gestion des fonds européens ;
- \* gestion et coordination des formations profession-

nelles, sachant que Pôle Emploi conserve ses prérogatives ;  
 \* gestion des lycées  
 \* le tourisme, le sport, la culture, l'éducation populaire et les langues régionales relèvent à la fois des régions et des départements.

Pour découvrir le nouveau site [www.auvergnerrhonealpes.eu](http://www.auvergnerrhonealpes.eu) à partir du 1er janvier 2016

### Premier tour à Saint-Aupre

Participation : 56,67 %



### Second Tour Saint-Aupre

Participation : 67,16 %





**M**aurice Delphin s'est vu remettre par notre maire un badge lui signifiant la reconnaissance de la délégation militaire départementale de l'Isère. En effet Maurice est notre correspondant défense et, à ce titre participe à bon nombre de journées d'information à Varcès.



Les enfants de CM2 ont également récité un poème en fin de cérémonie.

**L**e 11 Novembre 2015, lors de la traditionnelle cérémonie de commémoration de la fin de 1ère Guerre Mondiale, Monsieur Bernard Billion-Pierron (5ème en partant de la gauche) s'est vu remettre la médaille militaire.

La fanfare de Saint-Nicolas de Macherin a joué lors de la cérémonie pour le plus grand bonheur des oreilles des personnes présentes.



avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires.

Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.

#### **Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?**

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.</li> </ul>
--	--	---	--

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins les semaines précédant le 5 avril.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels : n'hésitez pas à leur de-

mander conseil ! La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr).

#### **Le 5 avril, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD**

Le passage à la TNT HD engendrera une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril. Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau devront par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

#### **Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur**

Deux types d'aides sont prévus :

- \* L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau ;
- \* L'assistance de proximité : C'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %. Cette aide est disponible à partir de début 2016 en appelant le 0970 818 818 (prix d'un appel local).

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr), ou en appelant le **0970 818 818** (du lundi au vendredi de 8h à 19h - prix d'un appel local).

# LA VIE DES COMMISSIONS



Barbara JOACHIM

## COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



Pierre GALLAND

La commission vie associative et culturelle de Saint-Aupre espère que vous avez passé de très bonnes fêtes de fin d'année.

En 2015, c'étaient La fanfare FASILA dans les stabules de Maud et Cédric, la foire aux chèvres, le tilleul m'a dit... « dans les bistros », au théâtre « le convoi », l'ouverture d'un haut lieu de vie saintauprien « le REPÈRE », un partenariat engagé avec les associations et leurs besoins, une collaboration effective avec la commission culturelle de Saint Etienne de Crossey ainsi qu'une écoute et une attente envers toute personne le désirant.

En 2016, un agenda à remplir avec les programmes alléchants de nos associations.

A rajouter :

- \* Un week-end arts plastiques en mai (peinture, sculpture, poterie le tout en musique dans les lieux patrimoniaux de notre village)
- \* Une foire aux chèvres en préparation en septembre
- \* Un REPÈRE qui va fourmiller de vos idées et de vos présences
- \* Une saison culturelle « bassin de vie » avec Saint Etienne de Crossey et Saint Nicolas de Macherin en plein essor.

Vous l'aurez compris, nous voulions nous retrouver !! NOUS : le haut et le bas, les jeunes et les moins jeunes, les amis, les voisins, les touristes, les travailleurs, les artisans, les équipes, les collectifs, les hameaux, les personnes en situation de handicap, les peaux colorées, tout ce qui fait notre diversité est notre richesse et par la rencontre nous l'embellissons !!

C'est pourquoi nous favoriserons encore et encore la rencontre en 2016 !!



### Ateliers de Noël, édition 2015

Cette année, la tendance déco de Noël a privilégié la matière première.

C'est ainsi que Coline, Pauline, Emma, Tiphaine, Marie, Lucie, Camille, Aurore, Clara, Emma, les 2 Inès, Alexandre, Sophia, et Christelle, Marie, Julia, Sophie, Valérie, Nadia, Céline, Michel et Patrice se sont exprimés sur le bois, avec le liège, le métal, la polaire...

Les pistolets à colle n'ont pas eu le temps de chômer. Très prisés, ils se sont attelés à la tâche car 2 x 3 h c'est finalement court quand on s'amuse bien. Un fond sonore avec les chants de Noël jazzy, des goûters gourmands sans oublier une envie de recommencer très vite !!!



Toujours issus de la récupération ou du ramassage lors de ballades dans nos forêts, nous avons donné naissance à de multiples objets festifs afin que la place du village vous soit agréable pendant les fêtes.



## Un nouveau lieu d'échange : Le REPÈRE, une porte entr'ouverte...à ouvrir tout grand !



Et voilà, les portes du REPÈRE se sont ouvertes le vendredi 4 décembre pour accueillir une quarantaine de personnes lors de son inauguration dans une ambiance très chaleureuse. L'exposition «Numemoris», choisie comme fil conducteur pour les premiers mois d'ouverture, a rendu la salle très conviviale et a permis à tout le monde d'apprendre plein d'informations sur Saint-Aupre, Voiron et les villages avoisinants.



Dans son discours de bienvenue Pierre Galland a expliqué le fonctionnement, ce que le groupe de travail (Barbara Joachim, Roger Peters, Pierre Galland et Allan Irvine) a prévu pour le démarrage, mais surtout que Le REPÈRE est un lieu qui appartient à tout le village. Le groupe de travail a également proposé une charte pour mieux définir Le REPÈRE : Loisir, Exposition, Responsabilité, Echange, Partage, Expression, Respect, Envie, c'est cela qui fera vivre et animer ce lieu.

Les différents sondages qui ont été faits (site web de la Mairie, questionnaire dans le Bulletin Municipal, interviews sur la place...) ont démontré que les moments où il y a le plus de personnes disponibles sont les fins d'après-midi / soirées des lundis et vendredis. De même, il y avait un intérêt exprimé pour des ouvertures les samedis soirs et les dimanches. Ainsi, nous prévoyons d'ouvrir les lundis et vendredis de 15h30 à 18h et les samedis selon les événements programmés. Le fonctionnement dépend de bénévoles, donc plus il y aura de bonnes volontés, plus Le REPÈRE pourra être ouvert. D'ailleurs, plusieurs personnes ont déjà donné un peu de leur temps pour assurer les premières permanences.

Hormis l'accueil, le café, thé, tisanes, sirop et jeux nous avons pu démarrer avec l'exposition « Numemoris », un travail très abouti de la part de l'Association Histoire et Patrimoine du Pays Voironnais. Ce mois de janvier l'exposition verra de nouveaux panneaux sur l'historique de l'industrie locale s'installer. En février ce sera au tour des

événements marquants du passé.

Les idées ne manquent pas pour animer ce nouveau lieu de vie : d'autres expositions suivront, plusieurs groupes et musiciens feront leurs répétitions sur place afin d'échanger avec les visiteurs. Nous pourrions projeter des films, visionner des grands matchs, faire des cours de secourisme, d'anglais...en gros toutes les activités qui pourraient vous intéresser.

Avec l'aide du Comité des Fêtes, qui nous a octroyé un budget pour pouvoir fonctionner, nous démarrons doucement, et au fur et à mesure que les idées se mettront en place et que de plus en plus de personnes viendront profiter de ce lieu de vie, d'autres activités suivront.

Comme l'a dit Pierre Durand dans son discours d'inauguration : « longue vie au REPÈRE, que ce soit un lieu dont le maximum d'habitants du village, de tous âges, puisse profiter. »

Le premier weekend était un grand succès avec notamment des visiteurs tout au long de l'après-midi de dimanche.

C'est parti, nous ferons notre maximum pour que Le REPÈRE soit un succès avec votre aide surtout, en tant que bénévole (si vous pouvez y consacrer du temps régulièrement ou de temps en temps) ou en fréquentant le REPÈRE.

Certes, les créneaux actuels d'ouverture ne sont qu'un début et on pourrait dire que la porte n'est qu'entrouverte, mais, ensemble, gageons qu'elle va s'ouvrir progressivement de plus en plus grand, au bénéfice de tous.





Thérèse RIONDET

## COMMISSION ENFANCE

**1** 13 enfants s'ébattent joyeusement chaque jour dans la cour de l'école du Tilleul. Leurs cris, leurs rires témoignent du plaisir qu'ils ont à venir à l'école. Cela fait partie de la vraie vie de notre village et contribue à son animation.

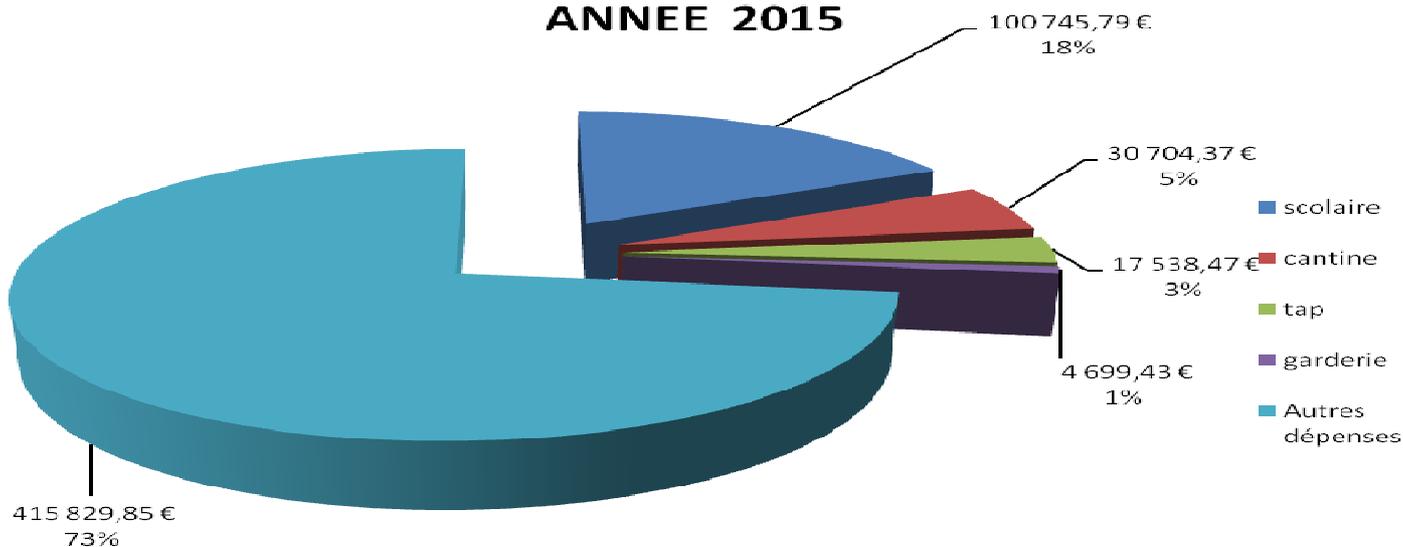
Vos élus de la commission Enfance ont souhaité faire un **zoom** sur l'école et vous communiquer quelques chiffres.

Tout d'abord et pour information, voilà ce que dépense au quotidien une famille qui dépose son enfant à partir de 7 h 30 et le récupère le soir à 18 h :

**1.56 €** de garderie le matin + **4.60 €** de cantine/garderie + **1 €** de garderie périscolaire (de 15 h 45 à 17 h) + **1 €** de garderie de 17 à 18 h **soit au total : 8.16 € par jour.**

Le montant peut paraître élevé mais le reste à charge pour la commune ne permet pas d'alléger cette charge ; la comptabilité analytique réalisée sur toutes les charges du budget communal (scolaire, périscolaire, salle polyvalente, salles diverses, frais de personnel, de voirie....) nous permet d'avoir des éléments d'appréciation très concrets. Vous trouverez ci-dessous un graphique vous permettant d'analyser les charges imputables au budget communal pour les frais scolaires et périscolaires.

### DEPENSES SCOLAIRES moins RECETTES ANNEE 2015



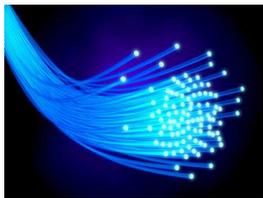
**Quelques explications** : les recettes sont les règlements des parents ainsi que l'aide de l'état de 50 € par an et par enfant pour les TAP (Temps d'activité périscolaire) qui ont démarré en septembre 2014, de 15 h 45 à 17 h.

Le coût de revient d'un élève scolarisé à Saint-Aupre s'élève à un peu plus de **978 €** pour la commune.

Dans ces calculs sont intégrés tous les coûts tels que : salaires + charges de nos agents (ATSEM, personnel entretenant les locaux) produits d'entretien, chauffage, électricité, assurances des locaux, photocopies, informatique, piscine, gymnase, etc...

Alors certes la scolarité de nos petits saintaupriens pèse dans notre budget communal. Vos élus se sont engagés en début de mandat à assurer et conforter l'Enfance. Cette jeune génération c'est l'avenir de demain et leur donner les moyens d'apprendre, tant sur le plan des apprentissages scolaires, que sur le plan du vivre ensemble, est à nos yeux primordial !

# LA VIE DU VILLAGE



## LA FIBRE OPTIQUE A SAINT-AUPRE

Le 14 décembre, une réunion publique a été organisée à la Mairie de Saint-Aupre par un bénévole (habitant la Commune) de Pays Voironnais Numérique (Association sans but lucratif créée par des Entreprises du Voironnais pour relier toutes les zones industrielles et d'activité à la Fibre Optique).

Beau succès : plus de 80 habitants sont venus s'informer et déjà près d'une cinquantaine sont prêts à s'abonner

dès que le service sera disponible (potentiellement dans 12 mois environ, soit avec une avance de 7 à 12 ans sur le plan de déploiement du Département).

L'abonnement et la participation à la création du réseau Fibre seront facturés environ 50 €/mois TTC.

Toutes les informations sur un bulletin édité par l'association Pays Voironnais Numérique SPECIAL la FIBRE à SAINT-AUPRE vous sera prochainement distribué.

Mais, si vous avez encore des questions ! Posez-les par mail à :

[creaps@orange.fr](mailto:creaps@orange.fr)



**N**e tombez pas dans le panneau, vous allez vous faire enguirlander !!!

Mais que se passe-t-il donc à la montagne de Saint-Aupre depuis mai dernier : des panneaux qui disparaissent, d'autres tagués, retournés, voir enguirlandés ??? Malgré l'arrêt d'interdiction, tous les WE voient ses cohortes de quads emprunter l'axe étang des Chartreux – Col des Mille... Vous avez dit incivilités ?



En 2011, la commune de Saint-Aupre décide d'interdire aux véhicules à moteurs ses sentiers de randonnées, principalement entre l'étang des Chartreux et le Col des Mille Martyrs, justement parce que la fréquentation des modes doux – à pied, en VTT, à cheval – ne cesse d'y grandir (voir notre dernier article sur le sujet).



**Car comment concilier la cohabitation des quads, des motos, des 4x4 avec les piétons et le respect de la nature ?** Les risques pour

ces piétons d'être renversés sont réels, les sentiers sont fortement dégradés et l'atmosphère est polluée par le bruit et les pots d'échappement...

**Nous le constatons tous, VIVRE ENSEMBLE est l'enjeu politique de ce XXIème siècle : voilà notre DEFI commun pour les années à venir !!!**



**U**ne entreprise dont le siège est à Saint-Aupre a été primée lors des 4èmes éditions des Trophées de l'Evolution Professionnelle.

La Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan a organisé, avec l'appui de la Région Rhône-Alpes et de la Communauté du Pays Voironnais, les Rencontres de l'évolution professionnelle, le 9 octobre dernier.

C'est dans ce cadre que les 73 salariés, demandeurs d'emploi, jeunes ou dirigeants d'entreprises, lauréats de la 4<sup>ème</sup> édition des Trophées de l'évolution professionnelle, ont été récompensés pour leur parcours professionnel ou leur action de formation continue ou de gestion des compétences.

Parmi eux, une entreprise de notre commune : **BURLET CHARPENTE** (2ème prix catégorie Entreprises), qui a su faire évoluer la gestion de ses ressources humaines (formations, mise en place de réunions trimestrielles, d'entretiens annuels d'évaluation, séminaires....) afin de fidéliser ses employés et ainsi assurer le développement de son activité sur la région.

## La pollution atmosphérique aux portes de Saint-Aupre !!!

**D**ans son dernier numéro de novembre, le MAG du Pays Voironnais nous apprenait les nouvelles mesures drastiques à venir pour améliorer la qualité de l'air dans le bassin grenoblois. Attention, cette pollution s'étend également à Saint-Aupre, photos à l'appui, et l'Isère reste un département au palmarès écologique mitigé...



Ce 13 novembre 2015, la pollution a atteint un niveau visible jamais vu de mémoire de Saintauprien. Ce jour-là, après plusieurs semaines anticycloniques, la pollution a complètement envahi nos vallées et seule la cime

de la Sûre semble échapper à ce nuage...



D'« habitude », la pollution du bassin grenoblois se disperse « paisiblement » le long de la vallée de l'Isère vers le sud épargnant notre village. Ou bien

celle-ci est dispersée par les pluies automnales et les vents... Avez-vous également observé les cerisiers du Japon en fleur ce mois de novembre en face de la gare de Voiron ?



**Vous avez dits dérèglements climatiques ? L'enjeu est de taille dans la mouvance de la COP 21...**

L'enquête du journal la Vie, le palmarès de l'écologie 2015, nous éclaire sur l'état écologique de notre département (voir encadré). Non seulement l'Isère est brillant dernier ex éco au classement de la qualité de l'air (on s'en doutait un peu depuis le temps qu'on en parle),

mais elle est également dans le dernier tiers concernant la qualité de l'eau, l'un et l'autre étant évidemment liés...

### Le palmarès écologique de l'Isère (sur 96 départements)

Transition énergétique	6 <sup>ème</sup>
Protection de la biodiversité	7 <sup>ème</sup>
Consommation durable	21 <sup>ème</sup>
Agriculture biologique	30 <sup>ème</sup>
Agenda 21	42 <sup>ème</sup>
Gestion des déchets	46 <sup>ème</sup>
Qualité de l'eau	64 <sup>ème</sup>
Qualité de l'air	91 <sup>ème</sup>

*Ce classement montre que la qualité de l'eau et de l'air sera l'enjeu principal pour l'Isère dans les années à venir...*

**Nous sommes tous concernés !**



**L**a crèche de l'église de Saint-Aupre est un temps fort de la vie paroissiale et communale.

Depuis plus d'une décennie, une douzaine de bénévoles a à cœur de renouveler chaque année la crèche de Noël.

Dès l'automne, deux fois par semaine « l'équipe déco couture Saint-Aupre » se mobilise autour de ce projet participatif et fédérateur où tout un chacun apporte ses idées et ses compétences.

Cette année, le thème retenu est le thème universel de la crèche de la paix. Ce thème s'est imposé naturellement. Dans un décor végétal épuré, presque minimaliste, un olivier, des palmiers encadrent les personnages. Leurs costumes évoquent leurs caractères: alors que les rois mages portent de riches costumes colorés, la sainte famille et les bergers sont vêtus de vêtements simples réalisés en lin, coton ...

Leurs costumes évoquent leurs caractères: alors que les rois mages portent de riches costumes colorés, la sainte famille et les bergers sont vêtus de vêtements simples réalisés en lin, coton ...

**Info pratiques: crèche visible tous les jours en l'église de Saint-Aupre de 10h30 à 16h30 jusqu'au 25 janvier 2015**



## A utrefois, une Mondée c'était quoi ?

Il était une fois  
En pays dauphinois  
Une histoire de noix

Ca se passait au chaud, chez l'habitant  
En famille, entre voisins, avec petits et grands  
Car il n'y avait pas tous ces écrans

C'était un moment convivial, rassembleur  
Qui se déroulait toujours dans la bonne humeur

Autour d'un casse croute et autres douceurs

Donc, à l'automne, une fois ramassées  
Les noix sont lavées, séchées, et cassées  
Puis l'hiver est là, alors les mondées peuvent commen-  
cer

Et aujourd'hui ? Et bien c'est toujours ainsi !  
C'est pourquoi, **dimanche 24 janvier à 14 h 30**  
Soyons à la salle polyvalente tous réunis !

Noix nous trierons  
galette des rois nous savourerons  
Jus de pomme, café, thé, nous dégusterons,  
Echanges nous ferons  
Agréable moment nous passerons

N'oubliez pas d'apporter votre petit couteau pointu!



## U n superbe voyage à CUBA avec ACONCHA

Une grande dame cubaine est venue  
chercher les Saintaupriens le 24 octo-  
bre dernier à la salle polyvalente.

En mariant la musique acoustique et électronique à la  
poésie et aux images par le biais de séquences vidéo et  
de ses œuvres d'art, Aconcha a réussi à nous transpor-  
ter dans les rues de la Havane mais aussi dans un uni-  
vers secret et intime, où divers personnages et ambian-  
ces se succèdent.

Son authenticité, sa vitalité, sa voix et le choix des musi-  
ciens servent impeccablement sa vision artistique **et il  
faut aussi souligner le talent de ses deux complices,  
Marc (guitare) et Osvaldo (piano) : tous deux entrent  
dans l'alchimie de ce spectacle original.**

La fête des sens était complète car les heureux specta-  
teurs ont pu déguster au cours de la soirée les spéciali-  
tés cubaines qu'avaient mijotées quelques cuisinières  
de chez nous sous les ordres de madame Aconcha. Là  
aussi, un moment privilégié de rencontre !



# LA VIE ASSOCIATIVE



**C**ourant Février, les élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école du Tilleul vous proposeront l'achat de brioches en pré-vente pour financer leur voyage en classe de mer prévue pour la fin Mai (au Pradet, près de Toulon).  
Merci d'avance pour l'accueil que vous leur réserverez.

## COMITÉ DES FÊTES



Tous les habitants de Saint-Aupre sont invités à assister à l'**assemblée générale ordinaire** annuelle du comité qui se tiendra le **vendredi 5 février 2016 à 19h00 en Salle du conseil municipal**

\*\*\*\*\*

Tous les bénévoles participants actifs à la foire aux chèvres 2015 sont invités le **vendredi 5 février 2016 à partir de 20h00 Salle du conseil municipal** au traditionnel vin d'honneur dinatoire de remerciements pour leur contribution à l'organisation et au déroulement de notre foire.



## SAINTE BARBE des SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs pompiers de la caserne de Saint Etienne de Crossey qui défendent en 1<sup>er</sup> appel

les communes de Saint Nicolas de Macherin, Saint-Aupre, Saint Etienne de Crossey et Pommier la Placette ont fait leur traditionnelle Sainte Barbe le 05 décembre 2015.

Ce fut l'occasion pour les 3 Maires de la haute Morge et Julien POLAT vice président du Service Départementale d'Incendie et de Secours de l'Isère de remercier l'ensemble du personnel pour leur dévouement et leur disponibilité de tous les jours tout en conciliant vie professionnelle et familiale.

Cette cérémonie fut marquée également par la remise de la médaille de vermeille par le colonel Richard LUXOS et Julien POLAT au sergent Karine FAYE pour ses 25 années de service.

Cette année fut riche en nombre de sorties environ 200 et a concerné principalement le secours à personne (70% des interventions). Un effectif de vingt-cinq pompiers ont assuré les différentes missions pour l'année 2015.

Bien que cet effectif soit raisonnable, il est important que du personnel rejoigne les rangs, alors si vous êtes intéressés et souhaitez avoir plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter.

### Conditions d'engagement – Sapeur pompier volontaire :

- Avoir 16 ans minimum et 60 ans au plus. Si le candidat est mineur, il doit être pourvu du consentement écrit de son représentant légal
- Jouir de ses droits civiques
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions, mentionnée au bulletin n°2 du casier judiciaire
- Satisfaire à des critères d'aptitudes physiques
- Etre en situation régulière au regard des dispositions du code du service national
- Subir un examen médical effectué par un médecin sapeur-pompier

Cette fin d'année 2015 fut pour nous également l'occasion de vous présenter notre traditionnel calendrier et nous tenions à vous remercier pour l'accueil que vous nous avez réservé.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2016.



**V**ENTE DE BRIOCHES SAINT-GENIX,  
TARTES AU SUCRE,  
ET OURSONS DE MIEL

AU PROFIT DE LA CRÈCHE « LES ZÉBULONS »

La crèche Multi-Accueil « Les Zébulons » reconduit sa vente de brioches Saint-Genix et de tartes au sucre confectionnées par les élèves du Lycée « Les portes de Chartreuse ».

Cette année, nous vous proposons aussi des oursons de 330ml au Miel des Jardins de Grenoble récolté par « happykulteurs ». A remplir à volonté grâce à son bouchon visé !

La livraison aura lieu le **JEUDI 21 JANVIER 2016** devant la crèche entre 15h45 et 18h30.

Merci d'avance et n'hésitez pas à diffuser ce bon de commande auprès de votre famille, vos amis, vos voisins, vos collègues et de tous les gourmands !

Le Conseil d'Administration de l'Association



**BON DE COMMANDE**

à retourner **avant le vendredi 08 janvier 2016**  
avec votre règlement à l'ordre de L'association les Zébulons

Famille : .....

Téléphone (obligatoire) : .....

Mail : .....

	Quantité	Prix uni- taire	Prix Total
Tarte au sucre		5 Euros	
Brioche St Genix		6 Euros	
Ourson de miel		8 Euros	

**T**héâtre :

L'association "Les Pommes Dauphines" de Saint Etienne de Crossey, présentera son adaptation de "**Knock ou le triomphe de la médecine**", Une comédie satirique tout public, **Samedi 5 mars 2016 à 20h30**, Salle des fêtes de St Etienne de Crossey, Tarif : 6€

"Les Pommes Dauphines" proposent également un **stage de clown-théâtre le 19 et 20 Mars** à Saint Étienne de Crossey.  
Prix : 85€ / nombre de places limité.

Renseignements et inscriptions :  
Isabelle HURE: 06 07 340 500



**Sophro centre 38**  
Sophrologie et mindfulness  
A St Nicolas de Macherin et Voiron

La sophrologie un rendez-vous avec soi-même

- Pour contrôler son stress
- Développer sa confiance
- Être plus à l'aise dans ses relations
- Réaliser un projet, retrouver la motivation, l'énergie
- Prendre du recul, apaiser le mental

**Bulles de bien-être**

- Séances hebdomadaires en groupe à St Nicolas de Macherin
- En individuel, sur rdv
- Séances ludiques enfants -parents le mercredi
- Pour les étudiants, préparation d'examens (à partir d'Avril)

Ateliers: gestion du stress, confiance en soi, cohérence cardiaque, arrêt du tabac, sommeil, parentalité...

Renseignements, tarifs, planning et inscriptions :  
**Nadine Baude 06 52 34 66 25**  
Sophrologue, diplômée de l'école de sophrologie caycédiennne de Grenoble

# LE PORTRAIT DE L'ÉDITION

## LES SERVICES TECHNIQUES

Dans cette édition nous poursuivons les portraits du personnel communal avec l'équipe technique. Celle-ci est composée de René Delphin, en poste depuis une quinzaine d'années, Jean-Christophe Cottin, en CDD à mi-temps depuis septembre et Franck Rossignol, actuellement en congés maladie, en poste depuis 2012.

Les travaux très variés de l'équipe comprennent la taille des haies, l'entretien des bâtiments communaux, le nettoyage de la place, la préparation de la salle polyvalente les lundis et vendredis, son nettoyage, la gestion des poubelles de la commune. Les routes de la commune restent en bon état grâce aux différentes interventions de l'équipe ; si nécessaire, ils déposent de l'enrobé à froid sur les routes, entretiennent les rigoles. Plusieurs fois par an, il faut également enlever les mauvaises herbes afin de maintenir les cimetières en bon état de propreté. L'entretien des parkings (le village, l'étang, la Maladière..) est assuré régulièrement. Il y a des travaux réguliers et bien entendu des travaux ponctuels ; un exemple : nous avons pu apprécier l'exposition Nume-moris au Repère grâce à la pose des rails sur les murs que René et Jean-Christophe ont effectuée pendant la semaine.

Et puis, il y a aussi des gros imprévus souvent liés à la météo que l'équipe doit également gérer : des arbres qui tombent et obstruent les routes, les rigoles bouchées à nettoyer, les chemins ravinés par les gros orages...

Tous apprécient leur travail pour la diversité des tâches à accomplir et la polyvalence qui est requise. Il y a également un côté contraignant en hiver : quand il neige le dégagement de nos routes communales incombe à l'équipe technique. Ils se partagent l'astreinte chaque semaine à partir du 15 novembre jusqu'au 15 avril. Une surveillance quotidienne de la météo est nécessaire et, en cas de neige annoncée, l'agent d'astreinte doit faire sonner son réveil à 4h30 pour voir l'état du ciel et des routes (chacun a son repère pour estimer s'il a neigé quelque part sur la commune, car pas de neige à Saint-Aupre le bas ne veut pas dire pas de neige en Haut ou à la Maladière !). S'il y a de la neige...la journée de travail commence plus tôt : sortir le tracteur pour dégager les routes, sortir la fraise à neige pour dégager le cheminement piétons et la cour de l'école...

La neige et le vent peuvent créer des surprises, comme le jour où Franck est allé couper un arbre qui était tom-

bé en travers du chemin des Balmettes ; il s'est retrouvé enfoui dans la neige jusqu'au cou !

Hormis l'aspect varié du travail, tous apprécient la bonne entente qui règne entre collègues, c'est tellement plus agréable d'aller au travail quand on est accueilli avec un sourire. Et puis le trajet est appréciable : il y a peu de bouchons sur leurs trajets domicile - travail. Après 26 années de travail en décolletage, Franck trouve que cet emploi est une vraie chance et correspond à ses meilleures années de travail.

René et Jean-Christophe apprécient le calme du village et ses manifestations, notamment La Foire aux Chèvres, même si elle crée une petite période de surcroît de travail avant et après. Franck apprécie cette commune sympa avec son équipe d'élus très abordables.

Ces portraits se poursuivront lors d'une prochaine édition avec l'équipe de l'école.



René Delphin et Jean-Christophe Cottin



Franck Rossignol

## Retour sur l'année 2015 :

A l'aube de l'année 2016, nous voulions vous présenter l'ensemble des réalisations de l'année 2015 et ce commissions par commissions. En effet, la vie municipale est dense et il nous paraît important de revenir sur les réalisations marquantes de l'année.

### Voirie / Patrimoine / Urbanisme :

- \* Adhésion au Syndicat des Energies De l'Isère
- \* Changement complet des ampoules de l'éclairage public
- \* Création en enrobé de la voie principale de circulation du parking des Grands Prés
- \* Création d'une place PMR près du Tilleul
- \* Mise en accessibilité de l'accès à l'église de Saint-Aupre le Bas
- \* Mise au norme du cheminement piéton depuis le parking des grands prés
- \* Mise hors service du lagunage et raccordement à Aquantis
- \* Curage des lagunages et évacuation des sous produits
- \* Rénovation et location d'un appartement
- \* Vente de 3 terrains (Croix Rouge + Bouboutière)

### Enfance / Jeunesse :

- \* Rentrée de 113 enfants et ouverture d'une 5ème classe avec équipement numérique réalisé courant septembre
- \* Consolidation des TAP avec l'association AEJ
- \* Renouvellement du contrat restauration scolaire avec Guillaud Traiteur
- \* Création d'une fresque par les enfants dans la cour de l'école

### Vie Associative et culturelle :

- \* Le Tilleul m'a dit
- \* Expos culturelles : Reflex'image, Gisèle Vial
- \* Création du lieu de vie et de rencontres Le Repère
- \* Pièce de Théâtre Le Convoi
- \* Concert à la Stabul' de Maud et Cédric
- \* Ateliers de Noël
- \* Concert de Noël

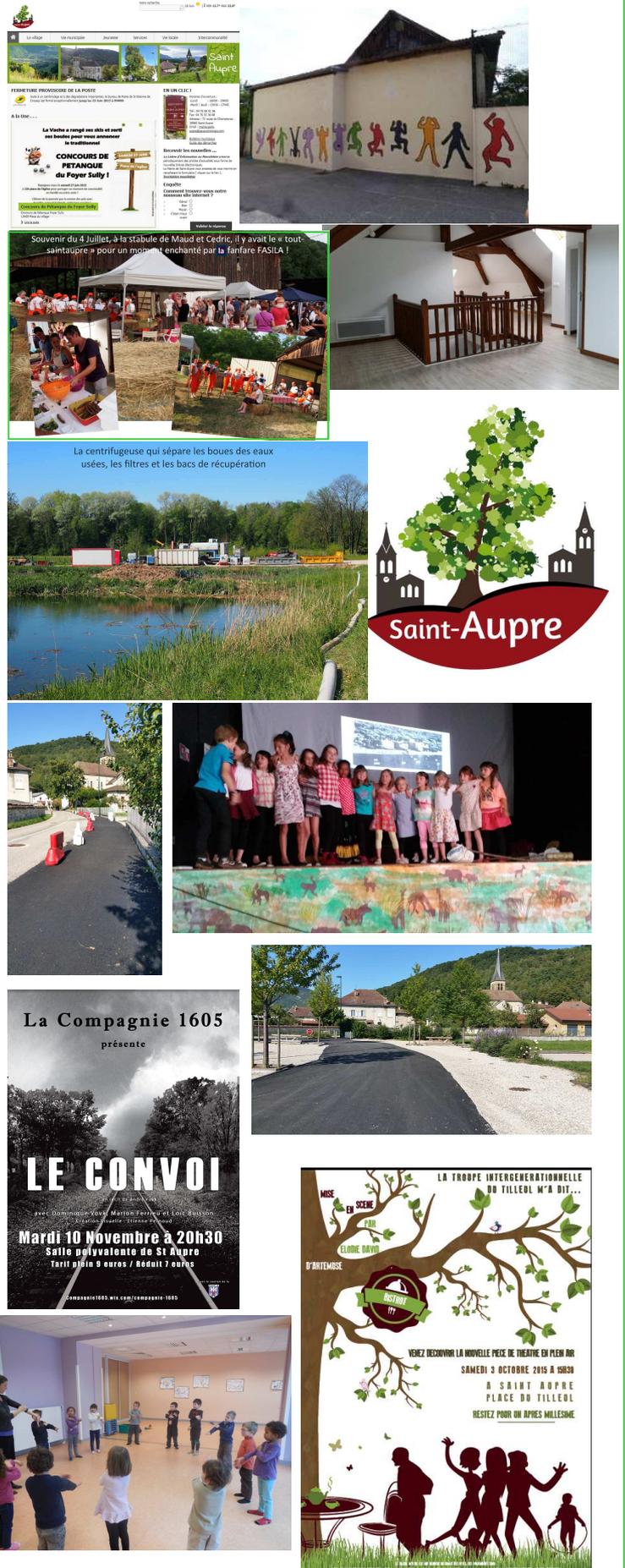
### Communication :

- \* Un nouveau logo pour le village
- \* Un nouveau site internet

### Finance et Gestion du personnel :

- \* Elaboration du budget et contrôle de l'exécution du budget
- \* Mise en place et distribution du DICRIM

- \* Renégociation du contrat d'assurance
- \* Mise en place de l'entretien annuel d'évaluation des agents communaux



# A VOS AGENDAS !



- 16 janvier** : vœux du maire  
11H00 - Salle Polyvalente
- 17 janvier** : Repas des aînées  
12H00 - Salle Polyvalente
- 24 janvier** : Mondée  
14H30 - Salle Polyvalente
- 5 février** : AG du Comité des Fêtes  
19H00 - Salle du Conseil
- 5 février** : Remerciements aux bénévoles de  
la Foire aux Chèvres  
20H00 - Salle du Conseil
- 7 février** : Aligot Saucisse  
10H00 - 13H00 - Place du Village

*St Etienne de Crossey*

- 23 janvier** : vœux du maire  
11H30 - Salle des Fêtes



*Saint Nicolas  
de Macherin*

- 10 janvier** : vœux du maire  
11H30 - Salle des Fêtes

## Rappel horaires d'ouverture du REPÈRE :

**Lundi, vendredi**

**15H30 à 18H00**



**Samedi après midi se-  
lon les événements pro-  
grammés**

**3ème Dimanche de cha-  
que mois de 8H30 à 11H00 (vente de  
croissants, pain frais et journal)**



Vous êtes nombreux à nous demander la liste des **médecins et pharmacie de garde**. Nous ne pouvons pas vous les fournir car les médecins, notamment, sont soumis à une garde régulée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de ce fait **ne peuvent faire de communication** sur leur garde. La démarche à suivre pour connaître le médecin de garde est donc **d'appeler le 15**, organisme de régulation, qui vous guidera vers le praticien disponible.

Pour connaître les **pharmacies de garde** de votre secteur, vous pouvez composer le **39 15** (0,34€/min).

### Le Petit Monde de Saint-Aupre n°115

Directeur de Publication :  
Pierre DURAND

Tirage : 480 exemplaires

Conception, impression :

Mairie de Saint-Aupre

Bimestriel, Dépôt Légal : à parution

**Comité de rédaction** : Julie Billion-Grand, Thérèse Riondet, Pierre Galland, Véronique Bally, Allan Irvine, Nadia Jarrige, Philippe Schneider

### Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

**Lundi : 16H00 - 19H00**

**Mardi : 13H30 - 17H45**

**Judi : 13H30 - 17H45**

**Tel** : 04 76 06 01 06

**Adresse** : 72 route du Champdoraz - 38960 Saint-Aupre

**Email** : [accueil@st-aupre.fr](mailto:accueil@st-aupre.fr)